



1481315634

Concours / Examen: RÉDACTEUR
Session: 2023 Voie: Interne
Spécialité: ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
Épreuve: NOTE

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la zone d'identification en MAJUSCULES (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro ou tout autre signe distinctif sur la copie
- / Numéroté chaque page (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre aucun brouillon

Commune d'Admiville

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Admiville, le 19 octobre 2023

NOTE à Madame la Directrice du CCAS

Objet: L'analyse des besoins sociaux

Réf: Extrait du décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 portant sur les obligations légales des C.C.A.S.

Face à l'animation de la ville et à la nécessité de développer l'action municipale dans le champ de l'action sociale, les CCAS sont en première ligne, de par leur proximité aux habitants, pour répondre aux enjeux sociaux de leur territoire.

Pour y répondre, les CCAS ont l'obligation de procéder à une Analyse de Besoins Sociaux (ABS) de leur secteur.

Quelles sont les modalités de fonctionnement de cette ABS

1.15

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

au sein des CCAS ?

Dans un premier temps, nous définirons l'ABS comme un outil obligatoire stratégique (I). Puis, dans un second temps, nous mettrons en exergue ses méthodes de mise en œuvre au sein de ces collectivités territoriales (II).

I) L'ABS, une obligation légale pour les collectivités et un outil stratégique accessible.

Les CCAS sont tenus d'établir un diagnostic socio-démographique de son territoire par obligation légale (A). Pour se faire, des outils existent (B).

A) La mise en place d'une ABS, une obligation qui donne du sens à la décision des choix stratégiques sociaux.

Par décret n° 2016-84 du 21 juin 2016, les CCAS ont pour obligation légale de procéder à la réalisation d'une ABS. Les élus ont, dès lors, un an après le début de leur mandat pour effectuer un diagnostic socio-démographique en lien avec l'ensemble des partenaires publics et privés. On parle de "rôle boussole" puisque cet outil va déterminer les axes prioritaires sociaux à développer en fonction des directives politiques.

De plus, si l'ABS est envisagée ^{comme} un outil de gestion, elle permet de mettre en évidence les exigences démocratiques par répondre aux mieux à l'intérêt général et l'intérêt particulier. Cette approche initialement large, permet par la suite de cibler les besoins

par public et par territoire.

Aussi, l'ABS a une fonction de veille qui vient corroborer les nouveaux axes socio-politiques prioritaires et d'y répondre aux moyens de nouvelles démarches stratégiques à court et moyen terme.

Afin de piloter cette ABS, différents outils sont à disposition des CCAS.

B) Des outils d'accompagnement pour améliorer et performer.

Tout d'abord, la mise en place d'une ABS se veut souple. Pour cela, l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) met à disposition des collectivités, un site dédié pour accompagner le CCAS. Ainsi, l'UNCCAS lance l'outil SONAR à l'aide du bureau d'études CORPAS qui permet l'analyse portant sur six thématiques telles que les familles/enfants, les personnes âgées, la santé, la fracture numérique, les impacts de la crise sanitaire ainsi que les inégalités territoriales et sociales.

Par ailleurs, l'analyse de données est essentielle. L'outil Balises, créé également par l'UNCCAS et le bureau d'études CORPAS, permet d'élaborer des statistiques à l'aide de récupération de données émanant des partenaires publics tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Insee, le Pôle Emploi... L'implication des partenaires reste essentielle pour mutualiser les données reflétant la réalité des conditions socio-démographiques du terrain.

Si au premier abord, la mise en place de l'ABS se veut souple et adaptable, elle semble complexe dans sa mise en œuvre.

II) Des méthodes de mise en œuvre complexes mais encourageantes pour certaines collectivités.

L'ABS se compose de différentes étapes dans le cadre de sa mise en œuvre (A). Malgré ses difficultés, des collectivités ont su déterminer leurs axes prioritaires de chantiers sociaux (B).

A) L'ABS, des démarches fastidieuses mais précises.

Parmi les outils d'accompagnement, les CCAS peuvent répondre à chaque étape élaborée pour amorcer leur ABS. Tout d'abord, il est nécessaire d'établir une synthèse du diagnostic des besoins qui se réalise en trois étapes : une connaissance approfondie des besoins sociaux réels du territoire, une analyse précise des réponses apportées, une démarche partenariale pour une co-construction. Ensuite, il convient de dresser le portrait social du territoire afin de faire émerger les axes sociaux à déployer, et ce, avec la participation de différents partenaires contributeurs dont la liste n'est pas exhaustive (collectivités, institutions, associations locales...).

Cette méthode est soumise à des démarches calendaires sur quatre étapes, tout au long de l'année. Etape 1 : cadrage et lancement de l'étude de janvier à février ... Etape 2 : Analyse statistique de février à mars. Etape 3 : analyse qualitative de mars à avril. Etape 4 : Elaboration de préconisations d'avril à mai.

Cette ABS peut être une charge de travail difficile à supporter. Pour cela, il est possible de recourir à un prestataire externe et ainsi adopter une solution mixte.

B) L'ABS, un outil qui a fait ses preuves au sein de différentes collectivités.

Tout d'abord, la ville de Nanterre dans les Hauts-de-Seine considère l'ABS comme un observatoire social. Très utile en temps de crise, l'ABS leur a permis d'identifier les impacts de la crise sanitaire. Par le biais d'ateliers regroupant entre dix et douze partenaires chacun, ils ont pu définir le domaine du numérique comme axe de travail prioritaire.

Aussi, la communauté de communes de la Plaine dijonnaise a mis en exergue un axe fort sur le domaine de la petite enfance et des personnes âgées. Après l'adhésion des élus et en partenariat avec la CAF, une convention territoriale globale (CTG) a été mise en place. Par la mise en œuvre d'outils d'



1481315634

Concours / Examen: RÉDACTEUR
Session: 2023 Voie: INTERNE
Spécialité: ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
Épreuve: NOTE

CONSIGNES

- / Remplir soigneusement sur chaque feuillet la **zone d'identification** en **MAJUSCULES** (numéro d'identifiant = numéro à 5 chiffres qui figure sur votre convocation)
- / Hormis dans la zone d'identification ci-dessus, **ne pas indiquer votre prénom, nom, numéro** ou tout **autre signe distinctif** sur la copie
- / **Numéroter chaque page** (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre
- / Rédiger votre copie avec un stylo à **encre foncée** (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo à encre claire ou effaçable par friction
- / Ne joindre **aucun brouillon**

insertion comme les contrats uniques de sept heures, ils ont su répondre à leurs enjeux socio-démographiques de leur territoire en associant les personnes sans travail.

Enfin, la municipalité d'Annecy a axé un certain nombre de ses mesures sur la santé mentale. En effet, l'ARS fait remonter une thématique forte sur la santé, données analysées en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) - la population ayant été sollicitée, cette thématique sur la santé venait renforcer cet axe prioritaire. Afin de répondre à ses besoins, un conseil local de santé mentale a été créé (CLSM).

Les CCAS ont pour obligation de piloter une analyse de ses besoins sociaux. Malgré cette démarche parfois complexe pour certains, des outils existent. Il est essentiel de co-construire étape par étape pour définir au mieux la future politique sociale.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

